

Courrier : égalité des sexes

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Générationen : aînés**

Band (Jahr): **29 (1999)**

Heft 2

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Egalité des sexes



Il faut plaindre, c'est évident, les femmes qui tombent dans les difficultés chroniques ou qui sont harassées de travail leur vie durant, mais disons aussi qu'elles sont minoritaires. Le thème de l'égalité des sexes est plus que jamais à l'ordre du jour. Or, l'âge de la retraite des femmes à 64 ans est encore au-dessus de celui des hommes (...)

Faut-il minimiser l'importance de l'argent ou éviter d'en parler? Loin de là, bien au contraire. Soyons réalistes: la proportion des retraités actifs sera bientôt de 1 à 2, vu le vieillissement de la population. Comment maintenir à flot le fonds AVS dans ces conditions? Comment éviter qu'il ne baisse quand on requiert périodiquement des révisions à la hausse, sans obtenir un accroissement des cotisations? Il faudra bien trouver l'argent, en augmentant la TVA. Ou économiser en élevant l'âge de la retraite des femmes (...)

Un assouplissement de la distribution des rentes est dans l'air. Appelée plus populairement «retraite à la carte» (fourchette de 62 à 67 ans?), cette réforme fera l'objet d'une onzième révision. Ainsi, les femmes défavorisées pourront en être les bénéficiaires, entre autres.

*James Hug
Délices 12a
1203 Genève*

Médicaments: le vrai prix!

L'article de Catherine Prélaz sur le prix des médicaments, paru dans le numéro de novembre 1998, nous a beaucoup intéressés, mon épouse et moi et, avant tout, nous ne saurions manquer de vous en exprimer nos vifs remerciements. Permettez-moi cependant de relever un détail qui, me semble-t-il, peut induire le lecteur en erreur. En effet, le cadeau de M. Ghaliounghi ne profite pas à ses clients, mais bien à l'assurance maladie et cela tant sur le plan de la «participation de l'assuré» que sur le plan de la «franchise» contenue dans la police d'assurance.

Le geste du pharmacien ne profiterait aux clients de son officine que si tous les assurés de la compagnie d'assurance (et pas seulement les siens) profitaient de ce rabais. Alors seulement, ce 10% entrerait de manière sensible dans les calculs actuariels des primes réclamées aux assurés. On peut donc se demander si le geste de M. Ghaliounghi n'est pas un cadeau qu'aux compagnies d'assurances, sans effet aucun sur le coût de la santé.

*R. Richard
Av. de la Dôle 19
1005 Lausanne*

Appareils acoustiques

«Génération» a mené l'enquête dans le numéro de novembre. Y manque juste une précision d'ordre financier: l'AVS rembourse 75% du prix d'un seul appareil acoustique aux personnes retraitées. Si elles sont au bénéfice des prestations complémentaires, le 25% restant leur sera payé. En revanche, l'Assurance Invalidité rembourse entièrement un ou deux appareils aux personnes d'âge actif. Conclusion: si l'on a des problèmes d'audition, mieux vaut s'en occuper avant l'âge de la retraite.

*Loyse Pahud
Société romande pour la lutte
contre la surdité
Jordils 5, 1006 Lausanne*

Mots croisés géants

Permettez-moi une question, car je me trouve dans l'embarras chaque fois qu'il y a un concours avec grille géante. Comment faire? Elle est trop grande pour une carte postale et il ne faut pas d'enveloppe. Peut-être pourriez-vous donner quelques précisions dans le journal, car je ne suis certainement pas la seule à connaître ce problème.

*G. Favre
1202 Genève*

(Réd. S'il est vrai que l'envoi des solutions du concours des mots

croisés sur carte postale facilite le travail de M^{me} Baud, la grille géante peut être envoyée exceptionnellement sous enveloppe.)

Chères chaussures

Dans le journal de novembre était agrafée une publicité pour des chaussures d'excellente qualité, mais à des prix exorbitants (de 190 à 290 francs). Quand on sait ce que touchent certaines personnes, je trouve cette publicité simplement indécente et scandaleuse. Sans rancune! Et continuez à nous donner des «tuyaux» pour nous permettre de tenir la tête hors de l'eau encore quelques années. Merci!

*Danielle Benoît-Velasquez
Av. du Bois-de-la-Chapelle 13
1213 Onex*

(Réd. Vous avez raison, ces chaussures sont chères. Mais elles sont fabriquées à la main, avec des produits de première qualité et sont parfaitement adaptées aux pieds fragiles des seniors.)



Le savoir-faire du cœur

Gil Caraman anime tous les dimanches soir une émission qui réunit des assistants sociaux et des représentants des institutions sociales. On y évoque notamment des problèmes intéressant les retraités. Ne manquez pas l'agenda social destiné aux seniors, diffusé au cours de l'émission.

«Le savoir-faire du cœur», les dimanches 7, 14, 21 et 28 février, dès 21 heures, sur RSR La Première.